

objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

C'est avec la volonté de préserver la **qualité de l'eau et votre santé** que la commune a signé la charte régionale « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » en avril 2015.

Pour assister la commune dans cette démarche, le CFPPA* de Montravel à Villars a réalisé le plan de désherbage, une étape fondamentale pour réduire l'usage de pesticides.

Cette étude est financée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et la communauté de communes de Balbigny. Elle permet de faire le point sur les pratiques de désherbage et les objectifs d'entretien des espaces, de cibler des zones qui présentent un risque élevé pour la ressource en eau et définir des stratégies plus respectueuses de

Le Plan de Désherbage Communal Une étape clef dans la réduction de l'utilisation des pesticides, protéger la ressource en eau

l'environnement, de la santé des applicateurs et des habitants.

Suite à ce travail, une nouvelle gestion des espaces verts, jardins, voiries... sera mise en œuvre.

La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va souvent de pair avec ces changements de pratiques. Elle témoigne d'une meilleure prise en compte de la santé publique et de la qualité des eaux.

La commune invite également les habitants à se pencher sur leurs propres pratiques.

Plus de renseignements sur :
frapna-zeropesticide.fr

Eric GAUCHET

* Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole



Des trottoirs fleuris pour la santé de tous

Station d'Épuration, c'est reparti

Compte tenu des perspectives de développement sur son territoire (démographique et économique via la ZAIN A 89), la commune de BALBIGNY a engagé la réhabilitation et l'aménagement de sa station d'épuration, en étudiant les possibilités de regroupement avec la STEP voisine de l'ancienne laiterie.

Ainsi trois bassins de l'ancienne station de la laiterie seront réhabilités et réutilisés dans le nouveau projet.

La future station d'épuration communale sera de type boues activées en aération prolongée avec traitement de l'azote et déphosphatation physico-chimique puis déshydratation des boues par centrifugation. Elle sera dimensionnée pour 4000 équivalents habitant.

La station actuelle est implantée en rive droite de La Loire et est en zone inondable. La nouvelle station sera construite pour une mise hors d'eau des ouvrages de génie civil pour une crue de période de retour 50 ans et l'ensemble des équipements électriques seront positionnés au 1^{er} étage des bâtiments pour une protection pour une crue centennale.

La station étant proche des habitations, une attention particulière sera apportée aux aspects paysa-

gers : engazonnement des espaces libres, mise en place d'une haie paysagère le long de la voirie, mise en place de bardage sur les aires de stockage des boues pour limiter les nuisances visuelles et mise en place d'une désodorisation pour limiter les nuisances olfactives.

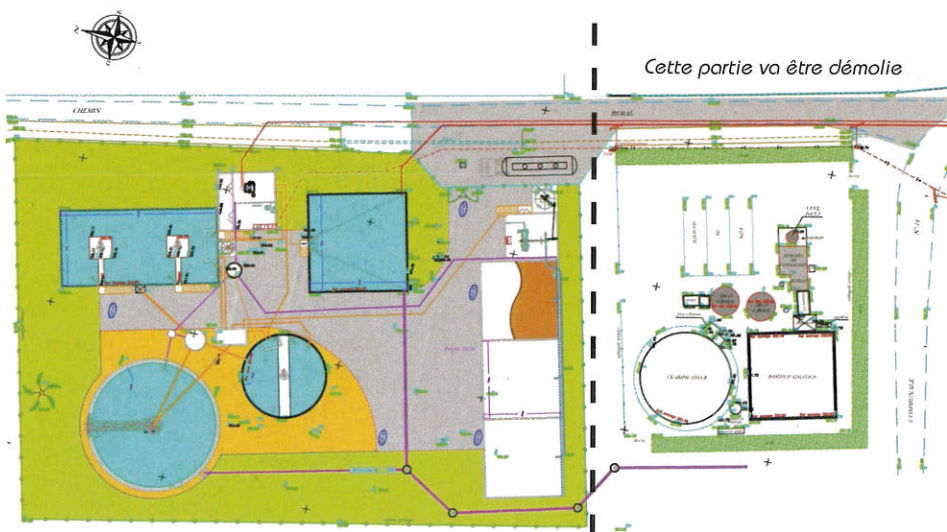
Une fois la nouvelle station mise en route sur le site de l'ancienne station de la laiterie, la station existante sera démolie entièrement. Le site sera remis en forme avec la terre végétale excédentaire puis ensemencé.

Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise EUROVIA DALA Agence UMTP pour un montant de 1 279 500€.

Les travaux démarreront à la fin du 1^{er} trimestre 2016 pour une durée de 10 mois.

Une réunion publique sera organisée premier semestre 2016 pour présenter le projet aux riverains.

Gilles DUPIN



Plan future station d'épuration

SOCIAL ET ENFANCE CULTURE

Le Conseil Municipal des jeunes de Balbigny : des actions et une expérience

Le mandat 2013-2015 des enfants du CMJ élu vient de se terminer lors de la matinée du samedi 10 octobre au cours de laquelle ils ont pu présenter les aménagements cyclables aboutissement de leur projet de mandat. Ils proposaient un jeu de pistes sur le circuit cyclable, un atelier réparation de vélo, un circuit de maniabilité à vélo avec l'aide de la fédération française de cyclotourisme et des vélos atypiques.

TEMOIGNAGES :

«Ces deux années passées au CMJ ont été pour moi très enrichissantes concernant le fonctionnement du conseil municipal.

Le projet réalisé était passionnant et avec mes camarades nous avons pris beaucoup de plaisir à le réaliser.

Je tiens à remercier toutes les personnes présentes lors des réunions et qui nous ont aidés et encouragés afin de le finaliser.

Ces pistes cyclables et la journée nettoyage sont pour moi une trace laissée à la commune lors de mon passage au CMJ» : Romain

«J'ai bien aimé être au CMJ pendant ces 2 années.

On a travaillé sur les pistes cyclables avec plusieurs aménagements à la fin du projet.

C'était intéressant de voir comment fonctionne un conseil municipal avec le choix des projets et comment les réaliser» : Emilien

«C'était une très très bonne expérience avec beaucoup d'idées mais pas forcément réalisables, elles le pourront prochainement je l'espère. En tous cas, j'ai passé deux très bonnes années au sein du CMJ et je pense que cela m'a permis d'apprendre à savoir qu'il faut fonctionner avec un budget et que tout n'est pas forcément réalisable. J'ai appris à connaître les autres et à respecter les idées de tout le monde. Pendant ces deux années nous avons essayé de favoriser le cyclisme dans Balbigny avec des marquages au sol, des aménagements pour faciliter le passage et des panneaux. Merci à toute l'équipe du CMJ pour votre présence à se lever quelque samedi matin» : Tristan

«Pendant ces deux années de CMJ nous avons des réunions environ tous les mois. Nous étions un groupe



Circuit de maniabilité à vélo, le 10 octobre

de 12 jeunes conseillers. On a choisi de créer plus de pistes cyclables et fait un nettoyage des environs du collège (j'ai été impressionné par tous les déchets que les gens jettent !) J'étais très contente que le CMJ participe à des animations pour les championnats de France de cyclisme en salle cependant il n'y a pas eu beaucoup de personnes cela m'a déçu. Je ne regrette en rien de m'être présentée pour participer au CMJ. On a passé de bons moments» : Anna

Eric GALICHET



Opération nettoyage CMJ

Conseil des sages

Un groupe de sept personnes s'est formé. Aux travers d'échanges et de rencontres, elles souhaitent faire bénéficier et partager leurs expériences et leurs regards sur des sujets choisis ensemble.

Françoise DUFOUR

Les temps périscolaires : témoignage

Tous les jeudis après-midi sur les temps périscolaires, les enfants de l'école maternelle « Les Petites Rambertes » participent à un atelier d'expression créatrice. Deux ateliers de ¾ Heure sont proposés de 14H30 à 16H à deux groupes d'environ douze enfants.

Entretien avec Marylène SENETAIRE, Art-thérapeute et animatrice d'ateliers d'expression créatrice, diplômée d'état éducateur spécialisé et moniteur éducateur.

QUEL EST LE BUT DE CES ATELIERS ?

C'est un moment de création et d'expression où les enfants laissent libre cours à leur imagination. Ils explorent le mouvement, le son, la mise en scène, l'image (argile, collage...)

autour de jeux stimulant leur créativité et ils expérimentent à partir de différents matériaux (matériaux de la nature, de récupération, l'argile, le tissu...).

COMMENT SE DEROULENT LES ACTIVITES ?

Aidée par l'ATSEM*, Mme Aline FRAIOU, j'accompagne les enfants qui créent le plus souvent des œuvres éphémères ou collectives, comme dernièrement « une partition sonore ». Parfois, certaines créations sont emmenées par les enfants à la maison comme les masques ou les marionnettes. Le plus important reste toutefois l'expérience qu'ils ont vécue et partagée avec leurs camarades dans cet atelier.

A noter que le second groupe est pris en charge par Mme CREON et Mme REYNAUD en proposant des ateliers ludiques ou créatifs comme récemment le papillon magique.

Questions ou renseignements sur les TAP :

rythmes-scolaires@balbigny.net

* Agent territorial spécialisé des écoles maternelles



Eveiller les papilles de nos enfants

Pour cette année, une petite nouveauté au sein du restaurant scolaire : toutes les 5 semaines environ, notre cuisinier propose aux enfants un repas à thème. Le premier a été sur la Chine, avec évidemment apprentissage des baguettes, en décembre, l'Espagne. La décoration des tables est faite par les enfants fréquentant la garderie.

Pour la semaine du goût, nous avons organisé une petite animation le jour des TAP, pour les primaires, avec dégustation de produits méconnus, le but était qu'ils découvrent de nouvelles saveurs. Ils sont tous repartis ravis avec un diplôme.

Françoise DUFOUR



TAP, semaine du goût

La comédie de St Etienne à Balbigny

Le 4 novembre, la salle Concillon s'est transformée en scène de théâtre et a fait salle comble en accueillant une troupe de théâtre pour jouer « La devise », spectacle aussi savoureux qu'instructif.

Pour la 2^e année consécutive, Balbigny a renouvelé son partenariat avec la comédie itinérante de St Etienne. L'atelier théâtre du collège a pu également prolonger cet événement par un moment d'échanges avec les jeunes comédiens.



Crédit photo Vincent Ardelet

Pièce de théâtre «La devise», le 4 novembre

Nous vous invitons à réserver vos places pour une séance prévue le **samedi 12 mars à 17h à la comédie de St Etienne** pour le spectacle « Ils se marièrent et eurent beaucoup ». Cette pièce ludique et drôle jouée par des comédiens russes et français et ponctuée de petits tours de danse, réjouira parents et enfants. Comme l'année dernière, le covoiturage est organisé par la mairie.

Joëlle LYONNET

Renseignements et réservations à la mairie.
04/77/28/14/12



VIE DE LA COMMUNE ET SERVICES

Formations et restructuration des services

Dans un contexte de réduction des dépenses publiques et de nouveaux besoins des administrés, les services municipaux doivent se réinventer pour s'adapter à un environnement en constante mutation. La réorganisation des services engagée depuis un an suit cette dynamique.

Développement de l'e-administration via le site internet de la commune

L'e-administration concerne les démarches administratives que les administrés peuvent effectuer sur internet. À ce titre, une **refonte du site internet** de Balbigny a été opérée en fin d'année 2015 pour répondre à cet objectif. Désormais, vous pouvez **réserver une salle**, demander un **acte d'état civil**, une autorisation d'occupation du domaine public, envoyer un CV et une lettre de motivation directement sur le site internet. Vous trouverez également tous les **formulaires administratifs à télécharger** (urbanisme, sorties de territoires, guide du décès ...). Le site internet se veut vivant. Un **agenda des manifestations** a été mis en ligne en complément des actualités. Les informations pratiques ont été actualisées et complétées : **horaires des bus, des trains, repas au restaurant scolaire...** Cette refonte du site internet a été modelée par la société balbignoise Média Conseil et Création. Le déve-

loppement des démarches administratives en ligne répond aux besoins des actifs qui ne peuvent se rendre en Mairie aux heures d'ouvertures. Par ailleurs, une **réflexion est engagée sur le paiement sécurisé en ligne** notamment pour le règlement des **tickets cantine**. En revanche, l'e-administration ne doit pas faire disparaître l'accueil physique en Mairie car **les services de proximité ont besoin de garder une part d'humanité**.

Mutualisation des services

La mutualisation des services répond à la nécessité de bonne gestion des comptes publics. Une réflexion d'optimisation des ressources est menée au sein de la communauté de communes de Balbigny. Notre commune s'est déjà positionnée sur cette question puisque nos agents techniques ont réalisé des **travaux de sécurisation sur la commune de Violay avec une contrepartie financière**.

Développement des travaux en régie

Les travaux en régie, ce sont les tâches réalisées par les agents communaux qui viennent valoriser le patrimoine de la commune. Les dépenses des travaux en régie sont remboursées à 16 % par le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA). Jusqu'en 2015, ces dépenses étaient majoritairement en section de fonctionnement donc la commune ne ré-



cuperait pas suffisamment de FCTVA. Pour pallier à cela une nouvelle organisation va être mise en place au sein des services techniques avec des fiches d'intervention et de suivi pour comptabiliser l'ensemble des travaux de valorisation réalisés par chaque agent. **La commune peut espérer encaisser plus de 10 000 € de recettes supplémentaires avec cette méthode sans dépenser un euro de plus.**

Mise en route du contrôle de gestion

En 2015, de nombreux contrats ont été renégociés. Par exemple, sur l'assurance du personnel, **la cotisation sera 10 000 € inférieure au provisionnel**. Nous avons également porté nos efforts sur la recherche de nouvelles recettes. La commune n'avait jamais encaissé la redevance d'occupation du public auprès des opérateurs de télécommunications, un rappel des cotisations a pu être fait jusqu'en 2011, **nous avons donc pu encaisser plus 15 000 € de recettes non prévus en 2015 sur cette opération.**

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour les efforts fournis en 2015, ils ont su s'adapter aux changements et être force de propositions. La mise en place des repas à thème et de la semaine du goût ont notamment été la concrétisation d'un projet d'équipe. Je compte sur eux et j'ai confiance en eux pour relever les défis de l'année 2016 pour satisfaire aux mieux les demandes des administrés car il ne faut jamais oublier que derrière le concept de service public, il y a des réalités humaines.

Thibault LACARELLE



Traçage

ETAT CIVIL

Naissances

AUCAGNE-MOUROT Lina, Marie, Claude
 AUTER Maëlysa, Colette
 BASALDO Elyes
 BOUCHER Miia
 BOURRAT Léana
 BRUNEL Kelya
 BUTIN Calvin
 CAUET Elise, Wendy, Lucie
 COUDOUR Gwenaëlle
 EL HADAOUI Lina
 FOUCHÉ Alice, Brianna
 GALICHET Léonie
 HOEBEKE Tom
 HSAINI Maïssa
 INGUANTA Nino
 INGUANTA Télio



JEANNE Maryline, Andréa, Bernadette
 LEBOURG Malo, Jean-Paul
 LEMONIER BARRAUD Timéo, Jean, alexis
 MAISONNHAUTE Luca, Pierre
 MILAN Nathan, Michel
 MOULIN ABACHIN Lyna, Mélanie, Capucine
 OBERLIN Léane, Élise
 ROYET Tessa
 THIEN Lyam
 THIEN Nolan
 ULMAN Shanna, Laura
 YENIL Ilhan, Erol, Sébastien
 YENIL Zeymep, Azra
 VESSILER Léo



Mariages

CHAMBE Hervé, Robert
 COUZON Adrien,
 GARDON Alexandre,
 OUIILLON Mathieu, Pierre
 PARDON David, Maurice, Germain
 PREHER Clément, Christophe

CROZIER Caroline, Sophie, Catherine
 BERGERA Maryse, Maud, Nathalie
 GARNIER Lucie, Marie
 PECHARD Sandy, Helen
 GIANDOUNI Laure, Stéphanie
 GRANGE Stéphanie

20 juin
 12 septembre
 27 juin
 23 mai
 27 juin
 5 septembre



Décès

ARAUJO Alfred
 BARTOLI Armand, Jules
 BEURRIER Maurice
 BONNEFOND Marie-Louise, Michelle, veuve DUMAS
 BRAN Guillaume, Hubert, Michel
 BRUEL Louise, Georgette, née FAYE
 CHOPPIN Christophe, Gaston
 CROZIER Michel, Jean, Louis
 DELAUNAY Claude, François, Louis
 DETOUR Jean, Marius
 DEVIS Francine, Louise
 DI CARO Angelo
 DOUTRE Pierre, Auguste
 DURAND Jean, Francisque
 DURVAL Marie-Joséphine, veuve CHAZERON
 EPINAT Johannès
 FAYE Louise, Georgette, veuve BRUEL
 FOUILLOUX Antoinette, Lucienne, divorcée GAY
 FOYATIER Marie-Louise, veuve COUBLE
 GATHION Renée, Juliette, épouse CREON
 GENE BRIER Renée, Yvette, Léocadie, Marie, épouse CHEZE
 GOIFFON Louis, Jean, Joseph
 GRIFFON Thérèse, Marie, Antoinette, veuve GALLEA 21
 GROSS Jean

HENRY Geneviève, Jeanne, Colotilde
 GATAGNON Gaëtanne
 JACQUEMOND Jean-Paul, Marcel
 JOUANNEAU Geneviève, veuve GEISER
 KARASARKISSIAN Anaïs veuve APELIAN
 LACROIX Mathier, René, Germain
 LAUGERETTE Raymond, Marcel
 LEHR Albert, Marcel
 LETELLIER Micheline, Blanche, Marie, veuve RIVIERE
 LEVET René
 MARTINEZ Tribursia, Valeriana, veuve ROMO
 MERLE Fernand, Marie, Paul
 MINAIRE Claude, Marius
 PARDON Johanny, Jean, Marie
 PHILIPPE Mathilde, Marie-Thérèse, veuve NICOLAS
 PINAT Marie, Suzanne, Bernadette, veuve ORSI
 PONCET Pierre, Albert
 RECORBET Rose, Francine, Jacqueline, veuve ROBERTON
 RENOUX Jeanne, Marie, veuve PEURIERE
 ROCHE Jeanne, Georgette, veuve NEVERS
 ROLLAND Pierre, Claude, Marie
 SALVI Simone, Monique, veuve MUSTO
 SAURON Marcelle, Marie, veuve LACHAIZE
 VERNAY Didier, Jean-Michel

VIE ASSOCIATIVE EN IMAGE



Atelier cirque



Balbignois à la comédie



Barbecue ORPEA



Bol de riz école St-Joseph



Carnaval école St-Joseph



Chorale à travers chants



Compostage Com Com



Défilé fête



Duo Championnat de France



Emmaüs



Fête de la bière UCAB



Gala de danse



Gala judo



Gaule forézienne



Itinérances douces en bord de Loire



JCF



Les Petites Rambertes un hôtel à insectes



Les U13 en finale



Maillots finerball



Marche nordique MJC



Marche semi nocturne



Opération gardez le sourire collège



Rencontre USEP



Tirage de l'UCAB



Vélo club de Balbigny

LE JEU DES 7 ERREURS : LA CASERNE DES POMPIERS



EXPRESSION LIBRE

Après 15 mois de mandat nous nous permettons d'utiliser cet encart pour venir vers vous et nous présenter nos remarques et suggestions sur la gestion de notre commune.

Nous ne pouvons qu'être désabusés par la politique mise en place :

Nous savions qu'il fallait être vigilant parce que notre situation financière était affaiblie par la perte des dotations d'État. Nous avons fait une proposition pour une augmentation graduelle de nos impôts en fonction de l'activité économique sur les 6 années à venir. L'équipe en place a préféré une hausse importante dont la justification n'est pas recevable pour nous.

Nous savions que certains travaux comme la rue Rhodamel devaient être suspendu. La S.T.E.P. quant à elle devait rester une priorité. Le projet a été poursuivi et les travaux bientôt engagés grâce aux fonds de réserve provisionnés par l'ancienne mandature.

Nous n'avons qu'approuvé. Ces travaux vont donner un nouveau souffle à la commune pour les constructions nouvelles, avec une augmentation des recettes fiscales. Nous resterons ferme aussi sur l'agrandissement de notre groupe scolaire (les plans ont été présentés par l'ancienne équipe) et nous demanderons qu'une réserve foncière soit engagée pour les années à venir. Nous vous informons que la commune est en pleine restructuration : révision du P.L.U., réaménagement du bourg, étude pour les Z.A.C. Il manque un zeste de communication pour la valorisation de notre village : aucune promotion sur la zone de Chanlat ni de modification de la signalétique. Nous aurions prévu des panneaux d'affichage aux entrées du village. La fébrilité de l'équipe en place a mis notre commune en difficulté. En effet, la médiatisation d'une situation financière qui leur semblait compliquée ne nous n'a sans doute

pas permis d'accueillir des P.M.E. ou des artisans qui se sont installés sur les communes alentours comme Civens ou Neulise. Nous avons perdu en crédibilité. Il nous faudra redoubler d'imagination et de courage pour promouvoir notre village.

Nous apprécions le travail des commissions où chacun peut s'exprimer et faire des propositions. Les échanges sont riches et productifs. Même si les décisions prises ne nous correspondent pas, nous ne pouvons que féliciter l'engagement pris sur le respect et le lien entre les deux équipes politiques que compose le conseil.

Continuer à nous solliciter, à nous donner votre avis, nous restons attentifs et toujours à votre écoute pour que demain Balbigny soit un village actif au centre de la nouvelle région, au cœur du nouvel pôle économique.

Balbigny en Action avec Vous

ENQUÊTE SUR LA SIGNALÉTIQUE

Nous travaillons sur les aménagements de la commune, tant sur les projets à venir, d'ici 10 ans, que sur des problématiques plus actuelles. Plusieurs études sont en cours : PLU, Plan local d'urbanisme, EAGB, étude d'aménagement global du bourg, RLP, règlement local de publicité.

Votre avis nous intéresse sur le sujet de la signalétique. Elle est apposée sur des murs, au sol ou sur des panneaux pour informer, guider et faciliter l'orientation et les déplacements dans l'espace public (réseau routier, villes...) ou des lieux semi-public (hôpitaux, centres commerciaux, bibliothèques etc.). Aussi nous vous proposons de répondre à ce petit questionnaire :

Question 1 :

Panneaux d'orientation routière :

Y a-t-il des carrefours où l'orientation est insuffisante ?

NON

OUI

Si oui lesquels :

.....

.....

Question 2 :

Sites mal identifiés

Y a-t-il des lieux difficiles à trouver ?

NON

OUI

Si oui lesquels :

.....

.....

Questions 3 :

A votre avis que manque-t-il comme signalisation, pour les personnes de passage sur la commune ?

.....

.....

.....

.....

Autres remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Facultatif :

Nom et prénom

.....

Téléphone

.....

Mail

.....

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire et le déposer en mairie.

Possibilité de répondre par mail :

signaletique@balbigny.net

sur le site ou le blog de la mairie.



INFOS PRATIQUES

Mairie (04 77 28 14 12) :

Nouveaux horaires :

- ⇒ Lundi : de 8h à 12h et 14h à 18h
- ⇒ Mardi : de 8h à 12h
- ⇒ Mercredi : de 8h à 12h et 14h à 18h
- ⇒ Jeudi : de 8h à 12h et 14h à 18h
- ⇒ Vendredi : de 8h à 12h et 14h à 17h



Mairie de Balbigny

20 rue du 11 novembre

42 510 Balbigny

Email : commune.balbigny@wanadoo.fr

<http://www.balbigny.fr>

Déchetterie (04 77 28 20 52) :

- Du lundi au vendredi de 14h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30

Médiathèque (04 77 27 62 95) :

- Le mercredi de 14h à 17h
- Le jeudi et le vendredi de 16h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

• C'est le numéro d'appel d'urgence européen unique, disponible gratuitement (joignable à partir d'un téléphone fixe, portable ou d'une cabine téléphonique) partout dans l'Union Européenne. Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux existants, dans la plupart des pays il cohabite avec ceux-ci. Pourquoi appeler le 112 ? Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police.

Le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : 15

• Peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier, ...)

Gendarmerie : 17 ou 04 77 28 10 36 (Gendarmerie de Balbigny)

• Police-secours peut être appelée pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la gendarmerie.

Sapeurs-pompiers : 18

• Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

• Ce numéro d'urgence national unique est accessible, dans un premier temps, par FAX ou SMS. Il ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques. Des professionnels sourds et entendants spécifiquement formés traitent ensuite ces messages et contactent les services d'urgence compétents (police, SAMU, sapeurs-pompiers), si la situation nécessite leur intervention.

Règles de bon voisinage pour travaux de bricolage et de jardinage :

• Le brûlage de résidus, ordures ménagères, pelouses, branches d'arbres ou de haies est interdit (art. 84 du règlement sanitaire départemental, décret 73/502 du 21 mai 1973 – art.3).

• Les travaux de bricolage et jardinage faisant appel à des équipements pouvant occasionner une nuisance sonore sont autorisés :

⇒ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

⇒ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

⇒ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

D'autres infos sont disponibles sur le site de la mairie de Balbigny à l'adresse :

<http://www.balbigny.fr/la-mairie/informations-pratiques.html>

Laissez nous vos avis et commentaires sur papier libre déposé dans la boîte de la mairie ou sur le blog :

<http://blog-balbigny.blogspot.fr/>

Refonte du site internet

Sur la nouvelle version du site internet, vous pouvez effectuer des démarches administratives en ligne, consulter les projets municipaux et vous tenir informés des actualités de la commune.

Exemples d'informations consultables sur le site internet de la commune : www.balbigny.fr

Mairie en Ligne

- Heures d'ouverture, contact, adresse
- Travaux
- Services en lignes (demander un acte d'état-civil, faire une candidature spontanée, s'inscrire sur les listes électorales, louer une salle communale)

Découvrir Balbigny

- Accès et déplacements (horaires de bus, trains, ...)
- Plan de la Commune
- Liste des commerçants, artisans, agriculteurs, industriels, administratifs)

Où sortir ?

- Restaurants
- Hébergement
- Séances de cinéma
- Agenda
- Équipements culturels et sportifs

Les élus

- Le conseil municipal, les Commissions
- Les Bulletins Communaux
- Conseil des sages, Conseil Municipal des Jeunes, CCAS
- Intercommunalité

Enfance

- Restaurant Scolaire (menus chaque semaine, règlement intérieur)
- Temps d'accueil périscolaire (tarifs, planning)

Mais aussi :

- Des actualités municipales en 1^{ère} page
- Les projets Municipaux
- La vie associative
- Des informations pratiques
- Terrains disponible pour les entreprises